BNP PARIBAS FORTIS

Assurances placements

Les assurances placements sont des produits d'assurance-vie qui associent l'épargne et le placement à l'assurance d'un risque: votre vie ou votre décès.
L'argent que vous versez dans une assurance placement s'appelle "prime", comme dans le cas des autres contrats d'assurance.

Les assurances placements les plus connues sont:

- *les assurances-vie de la branche 21: assurances placements impliquant peu de risques et un intérêt fixe;*
- *les assurances-vie de la branche 23: assurances placements associées à des produits de placement plus risqués, offrant un rendement potentiel plus élevé, mais sans aucune garantie.*

Assurance de la branche 21

L'assurance branche 21 (également appelée assurance-épargne) est un produit d'épargne à moyen ou long terme sous forme de contrat d'assurance-vie.

La principale caractéristique d'une assurance branche 21 est qu'elle offre une grande sécurité pour ce qui concerne votre épargne et ce qu'elle va produire.

Que vous offre l'assureur au moment du remboursement?

- Les primes que vous avez payées, diminuées des frais.

- Les intérêts qui sont garantis par l'assureur: c'est ce qu'on appelle le rendement garanti.
  Dans la plupart des cas, les intérêts ne sont pas payés annuellement, mais sont capitalisés: ils sont ajoutés au capital d'origine, de sorte qu'ils produisent également des intérêts l'année suivante. Lorsque vous reprenez le capital, vous recevez ensemble le capital et tous les intérêts.

- L'éventuelle participation bénéficiaire que l'assureur est disposé à payer. Elle n'est pas fixée à l'avance ni garantie, mais dépendra du bénéfice réalisé par l'assureur. Une fois que la participation bénéficiaire a été octroyée, l'assureur ne peut plus la reprendre.

Lorsque vous souscrivez un contrat d'assurance branche 21, vous avez plusieurs choix possibles:

- vous payez soit une seule prime à la conclusion du contrat, soit différentes primes, par exemple chaque année, en cours de contrat;

- le contrat peut avoir une date d'échéance et une durée fixe, par exemple 10 ans, mais il peut aussi avoir une durée indéterminée;

- si vous souhaitez offrir à vos héritiers un soutien financier au cas où vous décéderiez en cours de contrat, vous pouvez prévoir une couverture-décès;

- si vous utilisez votre contrat pour vous constituer une pension complémentaire ou pour épargner à long terme, vous pouvez bénéficier d'un avantage fiscal.

Assurance de la branche 23, une assurance-vie liée à des fonds d'investissement

Des primes que vous versez dans votre assurance-vie branche 23, on déduit d'abord les frais, les taxes et éventuellement le montant de la prime d'une couverture-décès. Avec ce qu'il reste de votre prime, vous achetez des parties (les "unités") d'un ou plusieurs fonds internes, auxquels votre assurance-vie branche 23 est liée.

Un fonds interne est comparable à une grande tirelire gérée par l'assureur. Les assureurs ont de nombreuses tirelires, ou fonds internes, différentes. L'assureur va, pour chaque fonds interne, investir l'argent reçu dans des obligations, des actions, de l'immobilier, des fonds, etc. Certains fonds internes investissent par exemple davantage dans des actions, d'autres dans des obligations. Votre contrat stipule dans quel fonds votre prime sera versée.

La valeur de ces fonds internes, et donc de votre assurance-vie branche 23, change constamment, tout simplement parce que la valeur des produits dans lesquels les fonds internes investissent fluctue sans cesse.

Vous encourez le risque d'une perte de capital, mais vous profitez aussi des éventuelles plus-values

Vous préférez un produit de la branche 23 plutôt qu'une assurance-vie branche 21?
Dans ce cas, vous optez pour un placement qui rapportera peut-être davantage. Attention, des revenus plus importants impliquent également davantage de risques. Si vous investissez dans un produit de la branche 23 associé à un fonds d'actions, votre rendement sera peut-être élevé. Mais en contrepartie, vous devez supporter d'encaisser d'éventuelles pertes en cas de diminution du cours des actions dans lesquelles le fonds interne investit. Les risques d'un fonds interne sont liés aux risques des produits dans lesquels le fonds investit. Investir dans de jeunes entreprises technologiques est ainsi plus risqué qu'investir dans des obligations d'État allemandes ou belges.
Si la conjoncture est mauvaise, vous subissez une perte, mais quand la situation est bonne, le gain est pour vous.

Branche 23 avec protection du capital

Il existe également des contrats de la branche 23 avec une protection du capital. Ces contrats ont une date d'échéance. À l'échéance du contrat, vous devez récupérer au moins la valeur des primes que vous avez payées. La protection s'applique donc uniquement à l'échéance de votre contrat, mais pas si vous réclamez votre argent avant l'échéance.

Frais

Chaque fois que vous versez de l'argent (une prime) dans votre assurance placement, vous devez payer une **taxe** s'élevant à 2% sur la prime. Votre assureur transfère cette somme directement à l'État. La partie résiduelle de la prime versée est la "prime nette".

Les **frais d'entrée** constituent une rémunération pour l'assureur. Ils s'expriment en un pourcentage de la prime nette et sont directement retenus sur le montant versé.

Tuyau

Lisez toujours la **Fiche d'information financière** avant de signer le contrat. Ce document doit inclure toutes les informations utiles sur les caractéristiques et les frais de l'assurance placement.

Testez vos connaissances sur les assurances placements

Le saviez-vous?

- Les assurances placements sont des contrats dont toutes les conditions sont fixées dès le départ.
- Les assurances placements sont avantageuses sur le plan fiscal (pas de précompte mobilier après 8 ans et 1 jour).
- Les assurances placements peuvent répondre parfaitement à vos besoins en matière de planification successorale.
- Les assurances de la branche 21 offrent la protection du capital (hors taxe et frais d'entrée) et la perspective d'un rendement minimum garanti. Ce rendement minimum peut en outre être majoré d'une éventuelle participation bénéficiaire.
- Pour les assurances de la branche 23, le rendement dépend de l'évolution d'une ou plusieurs classe(s) d'actifs. Ces assurances n'offrent dès lors aucune garantie de rendement.
- Une personne physique résidant en Belgique paie une taxe de 2% lors du versement de la prime dans une assurance placement.

Envie d'en savoir plus sur les assurances placements?

Surfez sur le site www.wikifin.be ou consultez notre "Brochure d'information - Instruments financiers" sur notre site www.bnppparibasfortis.be/epargneretplacer > MiFID > Plus d'infos sur MiFID.

Certains extraits du présent document ont été repris du site www.wikifin.be

BNP Paribas Fortis sa, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0403.199.702

F04162F / 01.04.2014